
Siège social : 131, boulevard de Cluis.36.000 CHATEAUROUX.
Création le 04/01/2011.
Parution J.O.-671 du 29/01/2011.

DEUXIEME RESOLUTION

Après débat, l'assemblée générale décide de donner tous pouvoirs au Bureau pour fixer le montant de la cotisation due au titre de l'exercice 2012.
L'assemblée adopte cette résolution.

TROISIEME RESOLUTION

le Président de séance donne lecture de la lettre de démission de mr.O.Segura en date du 04 novembre 2011, qui par suite d'une mutation professionnelle, n'est plus en mesure d'exercer ses fonctions de membre du bureau et de président de l'association. Les membres présents remercient mr.O.Segura pour son implication dans la réactivation, quarante après, du Damier castelroussin. Pour le remplacer, il est procédé à l'élection de Mr. A.Besson qui accepte d'exercer les mêmes fonctions.

L'association sera donc dirigée, aux termes de l'article 22-211 de ses statuts comme suit :

- Mr. Alain.Besson, président ;
- Mr. Philippe Mahe, trésorier ;
- Mr. Gérard Borgeais, secrétaire- (Tous pouvoirs sont donnés au secrétaire pour effectuer la déclaration du changement de dirigeant et président, auprès de la préfecture de l'Indre.)

L'assemblée adopte cette résolution.

QUATRIEME RESOLUTION

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Fait à Châteauroux, le 11 janvier 2012.

Le président.

Le secrétaire

